



Séminaire

Aula des Jeunes-Rives, Espace Louis-Agassiz, Neuchâtel – A 10 minutes à pied de la gare, ou 5 minutes avec le fun'ambule – Utiliser le parking des Jeunes-Rives (à ciel ouvert) ou le parking couvert de la place du port – **Pas de places de parc "longue durée" aux abords de l'Université.**

#### RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

La finance d'inscription de CHF 280.- comprend la participation à la Journée et l'envoi des Actes du colloque. Elle doit être versée avant la manifestation, **dès réception de la facture de confirmation**, sur le CCP 20-4130-2 de l'Université de Neuchâtel, comptabilité Fonds de tiers, compte U.00888 au nom de l'Institut de droit de la santé.

Sur présentation d'un justificatif (copie de la carte d'étudiant), les étudiant-e-s peuvent participer gratuitement (sans le repas, ni les Actes) mais doivent s'inscrire.

**Délai d'inscription :** 10 octobre 2009

**Informations complémentaires :** Institut de droit de la santé  
Av. du 1<sup>er</sup>-Mars 26, 2000 Neuchâtel  
Tél. : +41 (0)32 718 12 80  
Fax : +41 (0)32 718 12 81  
E-mail : messengerie.ids@unine.ch  
<http://www.unine.ch/ids>



## INSTITUT DE DROIT DE LA SANTÉ

16<sup>ème</sup> Journée de droit de la santé

## Professions de la santé : professions d'avenir ?

**Jeudi 29 octobre 2009**



## PRÉSENTATION DE LA JOURNÉE DU 29 OCTOBRE 2009

### Professions de la santé : professions d'avenir ?

La Journée commencera par la traditionnelle présentation des développements législatifs et jurisprudentiels les plus significatifs, en droit de la santé, survenus durant l'année écoulée.

Les nombreuses interrogations sur l'**avenir des professions de la santé** et, dès lors, sur le maintien d'un système de soins à la fois équitable, de qualité et de proximité constituent le thème principal de la Journée.

Dans la matinée, trois exposés non juridiques permettront de situer le débat dans son **contexte sociétal et professionnel**. Un regard historique mettra en relief le chemin parcouru par les professions de la santé. Puis, deux exposés évoqueront les futurs défis qui attendent les professions soignantes d'une part, les professions médicales d'autre part.

Deux exposés juridiques montreront, l'après-midi, l'étendue de la **surveillance administrative par l'Etat et du contrôle économique par les assureurs** sur les professions de la santé. Le dernier orateur de la journée pourra alors aborder, dans une perspective de **politique juridique**, le rôle de l'Etat face aux défis que doivent relever les professions de la santé. Cette vision plus large lancera la discussion générale qui terminera la journée en faisant dialoguer les conférenciers et le public.

*La Journée s'adresse aux avocats, juristes, professionnels de la santé, assureurs, économistes, administrateurs d'établissements sanitaires, membres des autorités sanitaires et, plus généralement, à toute personne intéressée par l'avenir des professions de la santé et le maintien de la qualité de notre système de soins.*

## Programme

Dès 8h20 Accueil-café

*Président : OLIVIER GUILLOD, Professeur, directeur de l'IDS*

9h00 Ouverture de la journée

*JEAN-PHILIPPE DUNAND, Doyen de la Faculté de droit, Université de Neuchâtel*

9h10 Droit de la santé : les nouveautés de l'année

*DOMINIQUE SPRUMONT, Professeur, directeur-adjoint de l'IDS*

10h00 Pause

10h30 Regard historique sur les professions de la santé

*VINCENT BARRAS, Professeur, Institut universitaire d'histoire de la médecine et de la santé publique, CHUV / Université de Lausanne*

11h00 Les défis futurs pour les professions soignantes

*FRANÇOISE CINTER, Responsable de la filière Soins infirmiers, HEdS-Genève*

11h30 Les défis futurs pour les professions médicales

*PETER SUTER, Professeur, Président de l'Académie suisse des sciences médicales, Bâle*

12h00 Discussion

12h15 Repas

*Président : DOMINIQUE SPRUMONT, Professeur, Directeur-adjoint de l'IDS*

14h00 La surveillance des professionnels de la santé : nouveaux défis

*ARIANE AYER, Dr en droit, avocate, Fribourg*

14h30 Le contrôle économique des professions de la santé par les assureurs sociaux

*ADRIANO PREVITALI, Professeur, Faculté de droit, Université de Fribourg*

15h00 Le rôle de l'Etat face aux défis qui attendent les professions de la santé

*PIERRE-YVES MAILLARD, Conseiller d'Etat, Chef du DSAS, Canton de Vaud*

15h30 Discussion générale sur l'avenir pour les professions de la santé

*Avec les Conférenciers*

16h15 Fin de la journée